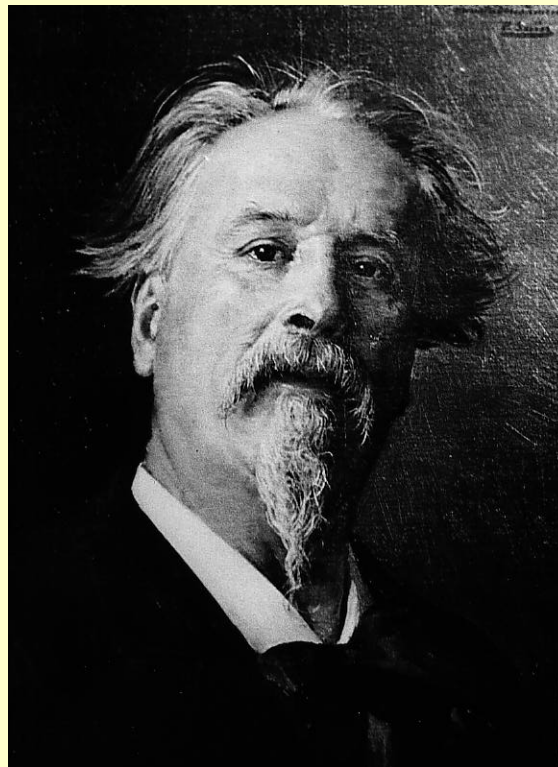


Charles Rostaing

Professeur honoraire à la Sorbonne

**Commentaires de l'œuvre
de Frédéric Mistral
"Calendau"**



CIEL d'Oc

Centre International de l'Écrit en Langue d'Oc

INTRODUCTION ⁽¹⁾

Editions.

Le poème est daté de Noël 1866. Il a donc paru au début de 1867, chez Roumanille à Avignon. Il faudra attendre 1887 pour que paraisse chez Lemerre, à Paris, une deuxième édition qui aura plusieurs tirages: L. Teissier, p 67, en signale dix, échelonnées de 1910 à 1947. En 1966, Pierre Rollet, *Edicioun Ramoun Berenguié*, à Aix, reproduira, dans le Tome I des “Œuvres poétiques” de Mistral, le texte de 1867, accompagné d’une notice substantielle, de la liste des variantes des diverses éditions et de notes explicatives complétant celles de Mistral.

Manuscrits.

Il existe deux manuscrits du poème. L’un, complet, est conservé au *Museon Arlaten*; il a servi à l’impression et, de ce fait, ne présente guère d’intérêt, malgré quelques variantes; il a été remis au *Museon* en 1950 par les héritiers de Roumanille. L’autre se trouve à Maillane, au Musée Mistral; il est fragmentaire et plus ancien; c’est «un registre commercial oblong en demi-reliure de basane verte» (2) qui contient également une partie du *Tresor dóu Felibrige*; il a été découvert par J. Boutière; ce n’est pas un premier jet, mais une copie de brouillon; il présente un intérêt certain d’une part parce que le texte primitif a été gratté, souvent deux fois de suite, et remplacé par le texte définitif, d’autre part parce qu’il contient des variantes par rapport au manuscrit d’Arles et au texte imprimé. Selon P. Rollet, il daterait de 1863 et il est probable que c’est ce texte qui a été lu par Mistral à Ranquet (3). On trouvera les variantes dans certains articles de L. Teissier, dont celui qui a paru dans l’*Armana Prouvençau dóu Felibrige* de 1957 et dans la notice de P. Rollet, p CXXVI à CLXVII.

Génèse du poème.

Le 5 Juin 1859, Mistral écrit à Ludovic Legré: «J’ai dans ma tête un nouveau poème. Le plan est fait. Le mois de septembre, j’irai faire un voyage d’un mois dans les Basses-Alpes et sur les grèves de Marseille à Toulon... Serez-vous des nôtres? du moins à Cassis et à La Ciotat?» Legré, ami d’Aubanel et futur avocat de Marseille, passait ses vacances à Cassis. Comme Mistral a été très occupé pendant l’année 1859 avec la publication de *Mirèio*, on peut supposer avec P. Rollet que l’idée de ce poème lui est venue très tôt, peut-être avant l’achèvement de *Mirèio*.

D’autre part, cette lettre prouve le souci de réalisme de Mistral qui prend toujours la peine de se documenter, ce qui est confirmé par une lettre d’Aubanel à Sophie de Lenz, le 30 septembre 1866: «Mistral a parcouru tous les sites dont il parle: les forêts du Ventoux, les rochers de la Nesque, la Sainte-Baume, les montagnes de l’Estérel, les bords délicieux de la Méditerranée jusqu’à Nice, et j’ai eu l’honneur d’être son compagnon de voyage.» L. Teissier qui cite cette lettre, p. 17, nous dit ailleurs que Mistral passa trois mois chez Legré à Cassis en 1859 et que, au mois de septembre, il visita la côte de l’Estérel (p. 12-13). En mai 1860 il visite avec Roumanille, Aubanel, Mathieu, Legré et J. Giera, la Sainte-Baume en passant par Le Plan d’Aups où il situera l’épisode des Compagnons (Pélicissier, “Mistral au jour le jour”, p. 54-55). En mai 1861, il retourne à La Ciotat et Cassis où il restera une semaine (ib. p. 58). En 1864, il séjourne dans la Provence orientale: selon Pélicissier, p. 67, il aurait visité Aiglun. Enfin, le 10 août 1865, il écrit de Chambéry à Roumanille une lettre dans laquelle il cite les vers 11-14 du chant XI de *Calendau* qui décrivent les Alpes (Rollet, p. CXIX): les a-t-il composés ou les avait-il déjà écrits, on ne sait.

En avril 1863, il avait écrit à Roumanille qu’il était en train de composer le chant III: il est probable, comme le pense Rollet, p. CXX, qu’il s’agit du chant III du manuscrit de Maillane, l’actuel chant VIII. Mistral aurait donc mis 4 ans pour composer ces trois chants; cette lenteur s’explique: il